

LES ENTOURAGES DE PHILIPPE PÉTAİN, CHEF DE L'ETAT FRANÇAIS, 1940-1942

Jérôme Cotillon

Presses de Sciences Po | *Histoire@Politique*

2009/2 - n° 08
pages 81 à 81

ISSN 1954-3670

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2009-2-page-81.htm>

Pour citer cet article :

Cotillon Jérôme, « Les entourages de Philippe Pétain, chef de l'Etat français, 1940-1942 », *Histoire@Politique*, 2009/2 n° 08, p. 81-81. DOI : 10.3917/hp.008.0081

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Les entourages de Philippe Pétain, chef de l'Etat français, 1940-1942

Jérôme Cotillon

La singularité juridique et la légalité contestable d'un point de vue juridique du régime de Vichy, dit de « l'État français », n'a pas interdit, le 10 juillet 1940, l'avènement d'un nouveau pouvoir alors peu contesté et tout entier incarné par le maréchal Pétain. À ce titre, la question des entourages politiques du chef de l'État français se pose donc tout aussi légitimement que celle des entourages des présidents de la République et trouve pleinement sa place dans la présente réflexion collective.

La place et le rôle des entourages du maréchal Pétain relèvent d'un paradoxe. Si les conditions d'une concentration extrême des pouvoirs entre les mains du nouveau chef de l'État paraissent théoriquement rassemblées à l'été 1940, ils sont pourtant d'emblée largement conditionnés par la tutelle comme le bon vouloir des autorités allemandes en zone occupée et, en partie, influencés par celle-ci en zone « libre ». Dans ce contexte, les conseillers de Pétain allient une liberté de décision comme de ton toujours susceptible de remise en cause du fait des contraintes de l'Occupation et, incessamment, des rivalités avec d'autres entourages dont la montée en puissance se fait rapidement jour, à commencer par ceux de Laval et de Darlan.

L'étude des entourages du Maréchal, telle qu'elle est envisagée ici et pour en montrer l'originalité historique, relèvera d'une approche successivement institutionnelle, sociologique et prosopographique, politique et finalement chronologique. Le premier angle retenu dans notre analyse auscultera les entourages du chef de l'État d'un point de vue structurel où l'on établira l'organisation institutionnelle et administrative des divers services qui composent la « maison¹ » du Maréchal, leurs attributions respectives en termes de compétence et de prérogatives, ainsi que leurs relations et leur hiérarchisation. En second lieu, il convient de radiographier sur un plan prosopographique les hommes composant les entourages successifs du chef de l'État de 1940 à 1942 et de mettre en exergue la nature de leur formation, de leur parcours socioprofessionnel, syndical ou spirituel. Plus encore peut-être les solidarités antérieures ayant pu exister au sein de ces équipes, bref, les éléments qui en fondent la cohérence politique et humaine. En troisième lieu, il sera fait mention des engagements politiques de ces hommes qui viendront en contrepoint de l'examen proposopographique. On éprouvera en dernier lieu la place et le rôle de la « maison » Pétain à l'aune des compétitions et rivalités avec les entourages de Pierre Laval jusqu'en décembre 1940 et à partir d'avril 1942, ainsi qu'avec ceux de l'amiral Darlan dans l'intervalle. Cette approche de la question tendra à souligner combien ces affrontements sont révélateurs des rapports de force politiques entre les diverses

¹ Par cette expression, nous entendrons l'ensemble des cabinets, civil et militaire, des secrétariats généraux, du chef de l'État et du président du Conseil, ou secrétariat particulier sans oublier les proches ou « clandestins », sans attribution officielle mais dont l'influence les rattache indéniablement à l'édifice pétainiste.

Jérôme Cotillon, « Les entourages de Philippe Pétain, chef de l'Etat français, 1940-1942 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°8, mai-août 2009. www.histoire-politique.fr

écuries des dirigeants vichystes. On ne saurait achever cette analyse sans revenir sur le poids croissant de la contrainte allemande qui amenuise progressivement la souveraineté de la décision politique du chef de l'État et en scelle l'inéluctable déclin. Ce sont ces considérations ultimes qui justifient que notre propos se focalise sur les années 1940-1942, la période ultérieure faisant assurément perdre de sa pertinence à la présente analyse.

L'organisation institutionnelle du chef de l'État : entre continuités et rupture

Les entourages politiques du maréchal Pétain offrent une diversité de membres qui en justifie l'analyse mais qui devra également en souligner tout à la fois l'unité comme la multiplicité. La maison du Maréchal est en quelque sorte unie et mue par la même volonté en apparence, diverse sinon divergente dans ses intentions. L'organigramme des entourages de Pétain appelle une mise au point car il est tout à la fois le produit d'un double héritage tertio-républicain et de circonstances politiques et institutionnelles inédites et extraordinaires. Par la conjonction des événements précipitant une concentration entre les mains d'un seul des pouvoirs présidentiel et gouvernemental comme le cas de figure faisant du dernier président du Conseil de la République également le premier chef du nouvel État français, la personne de Pétain se retrouve tout à la fois investie de nouvelles fonctions exécutives sans avoir été dépossédée de ses anciennes attributions gouvernementales.

La volonté affichée par le nouveau régime de rationaliser le fonctionnement de l'État et de l'administration est sous-tendue par une exigence de coordination de leur action respective. Or Pétain, cumulant les fonctions de chef de l'État et de président du Conseil, hérite de la responsabilité afférente aux deux secrétariats généraux jusqu'alors clairement distincts l'un de l'autre. La situation en est compliquée, sur un plan de stricte gouvernance, par la création puis le maintien voulu d'un sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil endossé successivement par Raphaël Alibert puis Paul Baudouin, tous deux hommes de Pétain et censés contrarier l'action d'un Pierre Laval alors vice-président du Conseil.

Sur un plan organisationnel, les entourages dits institutionnels ou officiels du Maréchal se répartissent de la façon suivante : un cabinet civil et son pendant militaire cohabitent avec deux secrétariats généraux, l'un rattaché à la présidence du Conseil, l'autre au chef de l'État. À quoi s'adjoignent le secrétariat particulier du chef de l'État et divers services administratifs, instaurés par le décret du 19 juillet 1940 mais d'un poids politique et décisionnel des plus symboliques².

² Sous cette appellation se trouvent rassemblés le commandement militaire confié au colonel de gendarmerie Brosse, les secrétaires militaires et administratifs confiés au commandant Alart à qui succède Le Liboux en janvier 1944, le service médical qu'assume également le docteur Sautriau et divers services comme le Bureau de documentation et d'archives dirigé entre avril et août 1942 – il dépendait auparavant du cabinet civil – par Robert Ehret qui rejoint alors le secrétariat particulier, comme le service de sûreté du personnel du chef de l'État commandé par Wurslin ou son service de communication dirigé par Girardin. Nous en signalons l'existence par souci d'exhaustivité. Le rôle politique de la plupart de ces services demeure, de 1940 à 1944, cependant quasi nul. Leur examen en tant que tels est donc écarté

Jérôme Cotillon, « Les entourages de Philippe Pétain, chef de l'Etat français, 1940-1942 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°8, mai-août 2009. www.histoire-politique.fr

Cette diversité se devant d'être soulignée, il apparaît néanmoins que seul le cabinet civil du très militaire Pétain a pu ou su jouer un rôle politique d'importance auprès du nouveau dirigeant français. La personnalité du premier et finalement seul véritable directeur digne de ce nom dudit cabinet, Henry du Moulin de Labarthète, explique plus que largement la prééminence de cette instance dans le fonctionnement de la maison Pétain. En réalité, et cela sera examiné plus loin, la capacité du directeur de cabinet en question à marginaliser les militaires et, davantage encore, à constituer une équipe politiquement éprouvée et techniquement rompue a fixé l'ascendant du cabinet civil sur les autres services. Et créé pour quelques-uns les conditions idéales de possibilité d'exercice d'un pouvoir excédant de beaucoup leurs attributions théoriques. En termes plus concis, les rapports entre ledit cabinet et les autres services du chef de l'État sont scandés jusqu'en 1942 par une prédominance nette du premier dont les différents membres entretiennent cependant des relations de confiance et d'intimité avec Pétain assez inégales : très personnelles et donc davantage politiques au sommet de la hiérarchie, elles sont autrement plus anonymes et techniques à sa base.

Le cabinet civil dirigé jusqu'en avril 1942 par Henry du Moulin de Labarthète fut durant toute cette période la pierre d'angle des entourages pétainistes. Lieu de décision politico-administrative par excellence dans l'État nouveau, il a été « le point d'engrenage des rouages politiques et administratifs [...] à la charnière des deux domaines³ », tant par la nature du recrutement de ses membres que par celle des attributions ou des questions ou problèmes abordés. En effet, la partie civile de la maison Pétain se situe d'emblée à la croisée de deux chemins : celui qu'emprunte la navette administrative *lato sensu*, c'est-à-dire le filtre par lequel se corrige, s'épure, s'enrichit, se décante la réalité normative et celui politique, *stricto sensu*, conjuguant l'orientation des choix idéologiques du chef de l'État et la dimension politique de son élaboration.

Le fonctionnement interne du cabinet civil relève, à l'image de tout autre, d'« une réalité mouvante mais omniprésente⁴ ». Ensemble d'individus entourant, secondant, parfois conseillant ou influençant celui qu'ils servent, le cabinet civil, à Vichy, se révèle une sorte de cellule dont l'élément politique serait le noyau. Constitué dans un premier temps par et pour le nouveau chef de l'État français, le cabinet a ici vocation à l'épauler pleinement dans sa mission, à le soulager dans sa tâche. Si la mission première de cette structure est d'aider le nouveau dirigeant à remettre en marche les administrations subsistantes, elle tend rapidement à excéder, et de beaucoup, son rôle théorique. L'urgence jouant son plein, Henry du Moulin comme Louis Thoumas, nommé dès juillet 1940 chef de cabinet, ne sont officialisés et donc confirmés dans leurs fonctions qu'à la faveur d'un décret au *Journal officiel* du 17 septembre 1940. Restreints à l'origine, les effectifs du cabinet vont rapidement quitter cet étiage pour atteindre le niveau permis par la loi⁵ et requis en termes d'efficacité.

³ Jeanne Siwek-Pouydesseau, *Les Cabinets ministériels et leur évolution : de la III^e à la IV^e Républiques*, Paris, thèse de doctorat d'études politiques, FNSP, 1962, 309 f., dactyl., bibliogr., f. 19.

⁴ Jacques Rigaud, *Les institutions administratives françaises*, Paris, Cours de l'IEP de Paris, 1976, photocopié, p. 151.

⁵ Les effectifs du cabinet civil sont soumis au décret promulgué par Pétain le 12 juillet 1940. Celui-ci limite à sept le nombre maximal de membres pouvant appartenir au même cabinet, présidentiel ou ministériel, civil ou militaire. Cette limitation n'est au reste pas le fait de Vichy, puisqu'elle remonte à la loi de finances du 13 juillet 1911 qui, pour la première fois, avait prévu, qu'« un décret déterminera[it] le

Jérôme Cotillon, « Les entourages de Philippe Pétain, chef de l'Etat français, 1940-1942 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°8, mai-août 2009. www.histoire-politique.fr

En revanche, si le régime de Vichy n'apporte dans son décret aucune modification numérique, il introduit en revanche un certain nombre de restrictions d'ordre professionnel et racial : il dispose que tout membre doit appartenir à la fonction publique, à l'exception d'un seul qui doit pouvoir néanmoins témoigner d'un emploi public d'une durée minimale de cinq ans et être en outre né de parents français. Le cabinet civil de Pétain ne doit ainsi pouvoir compter que sur sept membres officiellement nommés et répondant à tous les critères édictés. Reste que cette brèche entrouverte par la loi est largement exploitée par du Moulin de Labarthète qui ne laissa de profiter de l'opportune béance afin de politiser le cabinet, comme la nomination d'un Roger de Saivre en fut l'active et convaincante manifestation.

Puisque le cabinet civil s'est spontanément affirmé comme le rouage essentiel du mécanisme de la décision pétainiste, il convient d'en rappeler la hiérarchie comme le fonctionnement. Le directeur en est assurément la cheville ouvrière comme la pierre angulaire. Il doit certes assumer un certain nombre de tâches⁶ mais la plus essentielle de ses prérogatives demeure celle de choisir ses collaborateurs comme il l'entend et de former à sa guise son cabinet. Henry du Moulin entend, à tout le moins prétend, tenir son rôle « dans l'ombre, fidèle aux instructions du Maréchal » et réunir « des hommes purs, désintéressés, travailleurs [...] devant [l']aider de tout [leur] cœur, de toutes [leurs] forces », constituer enfin une « maison civile » qui se saisisse des « dossiers, noue des contacts avec les ministères⁷ ».

Fidèle à la structure traditionnelle des cabinets civils, celui de Pétain repose également sur plusieurs chefs et chefs-adjoints de cabinet qui, quatre années durant, ont cohabité ou se sont succédé. S'ils ne s'occupent pas de la coordination du travail et des questions « techniques », ils traitent « des affaires incombant au ministre en tant

nombre et la nature des emplois à prévoir pour chaque cabinet ». *Journal officiel* du 14 juillet 1911. Ce décret paraît l'année suivante, le 13 février 1912, et limite déjà à sept le nombre des membres.

⁶ « Assurer le bon fonctionnement dans la répartition et la rapidité des affaires arrivant au cabinet, de l'intérieur ou de l'extérieur ; suppléer le responsable politique dans les tâches qu'il ne peut ou ne veut traiter personnellement ; assister et conseiller le responsable quand il en émet le vœu et préparer ses documents et dossiers ; attirer l'attention du responsable sur les actions qu'il lui serait opportun d'entreprendre et éventuellement lui indiquer la marche à suivre et les mesures à prendre », cf. Marie-José Frichement, Véronique Aubert, « Le Fonctionnement », dans René Rémond, Aline Coutrot, Isabel Boussard (dir.), *Quarante ans de cabinets ministériels. De Léon Blum à Georges Pompidou*, Paris, PFNSP, 1982, p. 159-201, p. 163.

⁷ Henry Du Moulin de Labarthète, *Le Temps des illusions. Souvenirs (juillet 1940-avril 1942)*, Genève, À l'enseigne du cheval ailé, 1946, rééd. 1947, 415 p., p. 16 et 19. Ce dernier ajoute que « d'anciennes habitudes d'esprit, de formation nous rendaient insensibles à certains dangers ». Il feint de se reprocher d'avoir « conçu [sa] tâche comme on la concevait sous la Troisième République [...] L'État français [lui] semblant digne d'être servi avec la même correction, la même discrétion, la même indépendance qu'il eût été par un secrétaire général de la présidence du Conseil sous un ministère Poincaré ou un ministère Tardieu, par exemple. Tout empiétement sur l'activité de l'exécutif [lui] paraissait condamnable ». Du Moulin conclut en déclarant que « les services du cabinet du maréchal fonctionnèrent dans l'ensemble correctement, qu'ils constituèrent bien souvent l'échelon d'appel ou de sauvegarde de beaucoup d'infortunes imméritées, de séquestrations arbitraires, de situations délicates. Je considère comme une grande chance et un grand honneur d'avoir pu les diriger pendant près de deux ans. », *Ibid.*, p. 183. Il serait très naïf d'adhérer à la lecture rétrospective autant qu'auto-justificative du bras droit de Pétain quant à la minimisation de son rôle au sein d'une structure qu'il a précisément contribué à extirper de son engorgement décisionnel. Les continuités qu'il souligne entre son cabinet et ses devanciers républicains sont indéniables mais elles sont fortement occultées par la pratique vichyste qui s'est immédiatement traduite par l'extension du périmètre des attributions politico-administratives du pôle civil de l'entourage du chef de l'État.

Jérôme Cotillon, « Les entourages de Philippe Pétain, chef de l'Etat français, 1940-1942 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°8, mai-août 2009. www.histoire-politique.fr

qu'homme politique⁸ ». Ils sont chargés de composer « l'image extérieure » du responsable politique comme de son cabinet, en organisent le calendrier, les déplacements, traitent de l'ensemble des questions politiques et sont à ce titre les « politiques » de l'entourage. En réalité et étant donné la très forte implication personnelle de du Moulin, les chefs et chefs-adjoints durent partager pour ne pas dire lui concéder, dans les faits, ces attributions.

Mais la majorité des emplois au cabinet civil demeurent cependant pourvus par les chargés de mission. On ne parlera pas ici de conseillers techniques, l'appellation étant alors tombée en désuétude au vu des archives et des règles en cours à Vichy. Le contenu comme le périmètre fonctionnel de ces deux fonctions sont pourtant très voisins⁹. Les différents chargés de mission émettent un avis et portent réforme ou correctif sur toutes les affaires dépendant de leur secteur respectif et qui sont transmises au chef de l'État par les différents ministères, secrétariats généraux et directions. Représentant du Maréchal dans toute commission afférente à son champ de compétence ou son domaine d'attribution, le chargé de mission prépare les textes de décret, de loi ou de règlement et étudie tout dossier qu'il instruit jusqu'à son examen. Ces acteurs de la décision appartiennent, comme l'écrit Jacques Rigaud, à « l'infanterie du cabinet et jouent un rôle très important. Leur compétence technique ne fait généralement pas de doute¹⁰ ». L'affectation des dossiers obéit certes à la répartition des domaines de compétence entre les différents membres du cabinet mais elle peut également répondre à une ventilation circonstancielle liée à l'actualité comme l'urgence de son examen¹¹. Dernier emploi répertorié au sein du cabinet civil, maintenu dans sa titulature mais infiniment moins influent qu'en régime parlementaire, l'attaché de cabinet qui, à Vichy et à défaut d'opérer la liaison entre un acteur de l'exécutif et l'institution délibérative, devient une sorte de secrétaire particulier du directeur du cabinet civil et, à l'envi, une espèce de supplétif aux tâches très diversifiées et dilatées des chargés de mission.

Colonne vertébrale de l'entourage du chef de l'État, la partie civile de la « maison » Pétain n'en constitue pas tout le corps. En effet, outre le cabinet de du Moulin, trois autres pôles d'influence se dégagent : le secrétariat général du chef de l'État, celui du président du Conseil, jusqu'à son rattachement en titre à Pierre Laval promu chef du gouvernement en juin 1942¹², le cabinet militaire et, si l'on veut, le secrétariat

⁸ Marie-José Frichement, Véronique Aubert, art. cit., p. 164

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Jacques Rigaud, *op. cit.*, p. 157-158.

¹¹ Ainsi, à la perspective imminente de sa création, Roger de Saivre est-il chargé de suivre pour le compte du chef de l'État les étapes de la mise en place comme la composition du Conseil national.

¹² Le secrétariat général à la présidence du Conseil est confié au vice-amiral Fernet, celui du chef de l'État au général Laure dès l'été 1940. Tensions et conflits ne tardent pas à se faire jour entre ces deux instances comme en porte témoignage cette note de septembre 1940 : « Le secrétaire général de présidence du Conseil dispose évidemment du fait de la réunion sur la tête du maréchal des fonctions de président du Conseil et de [chef de l']État, de fonctions plus étendues que celles des anciens secrétaires généraux de la présidence du Conseil. Seul, il a qualité pour traiter auprès du maréchal les problèmes d'ordre administratif et pour lui rappeler les actes et les décisions du gouvernement. La Maison (militaire et civile) doit s'interdire toute intervention dans ce domaine et, lorsqu'elle se trouve saisie de questions s'y rapportant, en saisir immédiatement le secrétaire général de la présidence du Conseil. En revanche, le secrétaire général de la présidence du Conseil doit s'interdire tout caractère de représentation. », AN 2AG 459 CC 20 B. On devine les divergences d'appréciation que chacun a de son rôle comme de celui de l'autre. Le secrétaire général – ou d'État – de la présidence du Conseil revendique la maîtrise du pouvoir

particulier réduit il est vrai à la seule et discutable influence du docteur Ménétreel. Il est à noter que dans le cas des deux secrétariats généraux la confusion peut sembler régner mais en réalité, celui lié à la présidence du Conseil s'efface progressivement au profit de celui dévolu au seul chef de l'État, fonction tout à fait privilégiée pour ne pas dire goûtée par le Maréchal. Du reste, y seront nommés jusqu'en 1944 des hommes qu'un lien extrêmement personnel a liés à Pétain. Le cabinet militaire, que l'on aurait pu imaginer largement à l'honneur dans le sillage du vainqueur de Verdun, a cependant et d'emblée pâti d'un double inconvénient : l'ascendant très net pris par les civils emmenés par du Moulin sur tout autre entourage et la carence intrinsèque de militaires tout à la fois peu rompus à l'art de la politique et guère auréolés de prouesses d'armes dignes de les promettre à un rôle décisif dans ce contexte peu glorieux... Un « rééquilibrage » au profit des militaires aura cependant lieu avec la montée en puissance de l'amiral Darlan, coiffé, il est vrai, à partir de janvier 1941 de nombreuses casquettes ministérielles.

Dans cet « équilibre » entre les différents services du chef de l'État, admirablement théorique, apparaît de façon subreptice et pourtant extrêmement saillante, le secrétariat particulier de Pétain dirigé par Bernard Ménétreel, le fils de Louis Ménétreel¹³, qui tint assurément un rôle déterminant dans la prise de décision, notamment par une réelle capacité d'obstruction plus que de proposition, puis connut une influence, dès 1942, effectivement déclinante pour ne pas encore dire insignifiante, mais toujours pourtant suspectée par les Occupants comme leurs séides nationaux d'un pouvoir plus supposé que réel.

Au vrai, et sur un plan aussi institutionnel qu'effectif, le cabinet civil du maréchal Pétain, par son rôle central dans le mécanisme décisionnel, le nombre comme la nature des attributions qui lui furent d'emblée dévolues sans compter la qualité et la qualification de ses membres, a tenu, sans coup férir, le haut du pavé, ne rencontrant dans l'entourage propre du chef de l'État que peu d'oppositions, sinon, et ponctuellement, qu'avec le cabinet militaire ou le secrétaire général de Pétain. Et encore, ces divergences d'analyses furent-elles très ponctuelles ou ces dissonances d'interprétations demeurèrent-elles largement circonscrites à des conflits interpersonnels. La plupart du temps, le poids politique du cabinet civil a écrasé les autres lieux de décision tant que la sphère Pétain disposait d'une quelconque latitude en la matière. Exception faite sans doute de ceux que le chef de l'État français n'avait pas intégrés dans un organigramme en tant que tels mais dont la présence comme les conseils ont pesé et influencé ses choix. Aussi, au moins autant que de structures, la question des entourages est-elle une affaire d'hommes.

Encore s'agit-il d'examiner ici des hommes dont le passé et la pensée justifient et expliquent la présence comme l'implication aux côtés du promoteur de la Révolution nationale. Un regard prosopographique sur les quelques dizaines d'hommes qui

de décision du chef de l'État et souhaite en voir le secrétaire général *ad hoc* cantonné dans les attributions de ceux des présidents de la III^e République, essentiellement faites d'apparat et de représentation.

¹³ Louis Ménétreel fut de 1905 à 1936, date de sa disparition, le médecin personnel et à dire vrai l'ami du futur maréchal Pétain. Bien que dégagé de toute obligation militaire à la veille de 1914, l'homme s'engagea fidèlement à ses côtés au front. À sa mort, son fils, Bernard, interne des hôpitaux de Paris, hérite certes de sa clientèle mais surtout de la confiance du vainqueur de Verdun qui le regarde volontiers comme un fils et un confident. Les deux hommes au reste, chose rare, se tutoient. Cf. à ce sujet l'ouvrage de Bénédicte Vergez-Chaignon, *Le Docteur Ménétreel. Éminence grise et confident du maréchal Pétain*, Paris, Perrin, 2002, 409 p.

Jérôme Cotillon, « Les entourages de Philippe Pétain, chef de l'Etat français, 1940-1942 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°8, mai-août 2009. www.histoire-politique.fr

constituent l'entourage, pour ne dire la garde rapprochée, du maréchal Pétain, ne semble pas inutile, non plus que la mise en relief de ce qui, à divers titres et en différentes occasions, a permis ou facilité la rencontre puis la conjugaison d'affinités ou d'intérêts de ces hommes, singulièrement à partir de juillet 1940.

Un entourage divers par ses origines et compétent professionnellement

Parler des entourages du maréchal Pétain sur la période revient à considérer un corpus d'individus que l'on peut dénombrer de la façon suivante : à une copieuse quarantaine de collaborateurs institutionnels ou répertoriés dans les divers organigrammes des services directs du chef de l'État, on peut ajouter sans difficulté une grosse poignée de conseillers ou de proches sans attribution formelle mais ô combien influents. Ce qui porte, en somme, les entourages du Maréchal à une cinquantaine de personnes sur les quatre années soumises à notre étude. Tous ne se sont certes pas nécessairement côtoyés ni même croisés. Un préfet comme Louis Thoumas, hérité du cabinet présidentiel d'Albert Lebrun et qui n'émargea à celui de Pétain que quelques semaines après le 10 juillet, ne put guère rencontrer un Bernard Molas-Quesnécourt arrivé à peine deux mois avant l'effondrement du régime vichyste. Afin de cerner la diversité de ces équipes mais également ses éléments de cohérence, examinons en quelques aspects d'identification, principalement à propos de l'entourage civil, le plus significatif et, il est vrai, le mieux connu.

Le premier point saillant s'agissant de la petite trentaine de membres de ce cabinet civil est son caractère rajeuni. La moyenne d'âge oscille entre trente et un et trente-deux ans sur la période 1940-1944, ce qui constitue un net infléchissement par rapport aux cabinets équivalents de la fin des années 1930 où la moyenne était alors supérieure à trente-cinq ans¹⁴. Conforme à la volonté vichyste de renouveler et de rajeunir les élites de la nation, cette tendance traduit sans doute aussi la promotion de jeunes hauts fonctionnaires, acquis à la Révolution nationale ou jugés plus dociles. La « libération » d'un grand nombre de places à pourvoir, démultipliée ensuite par les épurations administratives successives, crée un appel d'air sans précédent. On entre plus aisément, donc à un âge plus précoce, dans les cabinets ministériels.

Si l'origine géographique de l'entourage de Pétain n'offre guère de spécificité notable, hormis peut-être une relative surreprésentation des Parisiens (32% des membres civils) et d'un très grand quart Sud-Ouest (Limousin inclus) et du Centre (36%), en revanche l'origine sociale mérite d'être soulignée et reflète dans le cas d'espèce une extrace familiale assez privilégiée. On trouve ainsi, sur les vingt-cinq membres ici passés à la pierre de touche quatre fils d'officiers (Gaston Cèbe, Bernard de Chalvron, André de Gorostazu, Jean Tracou), six enfants d'enseignants (Jean Baudry, Jacques Blech, Paul Estèbe, Jean Trichet) dont deux issus de l'enseignement supérieur (Louis-Dominique Girard) ou médical (Pierre Sébilleau), cinq fils d'administrateurs de société (Jean de Béarn, Robert Lallemand, André Lavagne, Roger de Saivre, Jacques Tiné), deux enfants de diplomates (François de Laboulaye, Jacques de La Chaise), trois d'agriculteurs (Bernard Molas-Quesnécourt, Gilbert Porre, Louis Thoumas) et cinq fils de fonctionnaires de la magistrature (Pierre Chaussade), des douanes (Roger

¹⁴ À l'exception notable du cabinet de Léon Blum où la moyenne d'âge était de vingt-huit ans et cinq mois.

Brian), de la préfecturale (Georges Demay), des chemins de fer (Henry du Moulin de Labarthète) ou de la haute administration (Jean-Baptiste Georges-Picot). De cette répartition, il ressort sans ambiguïté le poids écrasant du secteur dit tertiaire comme de la fonction publique, avec ou sans recoupement, et la déprise assez cinglante des entourages issus des professions libérales que la III^e République avait largement privilégiés. Signe des temps, le régime de Vichy, en son sommet à coup sûr, rompt avec la sociologie traditionnelle des élites républicaines, plus singulièrement radicales, pour privilégier une France bourgeoise, rurale, issue de milieux agricoles ou militaires, peu suspects de défiance à l'endroit du pouvoir pétainiste.

Lus à travers le prisme de la pratique religieuse (près de 80% des individus considérés) comme des études secondaires, les entourages pétainistes ressemblent à s'y méprendre à l'idéologie qu'ils se proposent d'incarner et de promouvoir. S'agissant de ces deux données, ressort avec force le poids de l'enseignement privé secondaire. Si près des trois quarts des membres des cabinets républicains de la fin des années 1930 sont issus de la « Laïque » contre à cette époque près de deux Français sur trois, les membres des entourages civils de Pétain l'étaient à concurrence d'à peine un tiers. Le décrochage est aussi important qu'instructif.

Si l'on radiographie ce même échantillon sous le rayon des études supérieures et de la formation intellectuelle, un cliché extrêmement net se dégage de cette population. En premier lieu, tous, excepté le colonel Gaston Cèbe¹⁵, sont titulaires du baccalauréat. Tous en outre ont suivi des études supérieures, ou les ont à tout le moins commencées, bien qu'elles fussent parfois interrompues par le premier (Robert Lallemant, Louis Thoumas) ou second conflit (Jean de Béarn, François de Laboulaye, Bernard Molas-Quesnécourt) mondial. 90% d'entre eux ont étudié à Paris, ce qui corrobore une fois encore le thème de la capitale comme lieu d'absorption des élites universitaires et administratives.

L'examen des entourages civil de Pétain en fonction de leur parcours universitaire est révélateur du haut niveau de formation des éléments qui y entrent. On trouve ainsi du côté des grandes écoles¹⁶ deux anciens élèves de l'École normale supérieure (Jean Baudry et Jean Trichet, par ailleurs condisciples à Ulm), un ancien de l'École des mines (Jacques Blech). Du côté des écoles, l'écrasante domination de l'École libre des Sciences politiques ne surprendra guère. Si le chiffre des anciens des Sciences Po passés par un ou plusieurs cabinets ministériels avoisine les 60% pour l'entre-deux-guerres, il s'agit cependant d'insister sur le fait que la part de l'entourage civil de Pétain issu de la rue Saint-Guillaume tutoie les 75 % (dix-huit membres sur vingt-cinq¹⁷). Deux membres sont en outre issus de Saint-Cyr (André de Gorostazu) et Navale (Jean Tracou) et un autre de l'École des Beaux-Arts de Dijon (le céramiste Robert Lallemant), encore que le recrutement de ce dernier doive davantage à son lien de parenté avec le docteur Ménétrel dont il était le beau-frère qu'à son parcours professionnel propre.

¹⁵ Engagé en 1914, héros de l'aviation durant la Première guerre mondiale, il est demeuré dans l'armée et a progressé dans la hiérarchie par le rang.

¹⁶ On souscrit ici bien volontiers à la distinction grande école/école proposée par Aline Coutrot, « Avant l'entrée », dans René Rémond, Aline Coutrot, Isabel Boussard, *op. cit.*, p. 55-92, p. 59 n° 7.

¹⁷ Jean Baudry, Jean de Béarn, Roger Brian, Bernard de Chalvron, Pierre Chaussade, Georges Demay, Paul Estèbe, Jean-Baptiste Georges-Picot, Louis-Dominique Girard, François de Laboulaye, Jacques de La Chaise, André Lavagne, Bernard Molas-Quesnécourt, Henry du Moulin de Labarthète, Gilbert Porre, Roger de Saivre, Pierre Sébilleau, Jacques Tiné.

Jérôme Cotillon, « Les entourages de Philippe Pétain, chef de l'Etat français, 1940-1942 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°8, mai-août 2009. www.histoire-politique.fr

L'élément le plus frappant, au regard de cette population, reste la très forte proportion de parcours universitaires combinant grande école/faculté, faculté/école ou grande école/école/faculté. 80% des membres sont passés par les bancs de la faculté de Paris et plus de la moitié ceux de la faculté de Droit. Un quart d'entre eux détient une licence de Lettres, on compte enfin deux licenciés en sciences et un en philosophie. Parmi l'ensemble, certains ont poussé plus avant leurs études : deux ont une double licence (Pierre Chaussade et Paul Estèbe), deux détiennent un DES ou une thèse (Roger Brian et Paul Estèbe) et deux sont agrégés (Jean Baudry et Jean Trichet). À la lumière de ces quelques données, il ressort clairement que les entourages civils du chef de l'État français appartiennent presque tous à une élite universitaire. De ce point de vue, le recrutement des élites politico-administratives à Vichy témoigne d'une relative continuité au regard de leur formation. Ce constat s'impose également à propos des antécédents professionnels.

La prééminence incontestée des emplois publics (plus de 90%) de l'ensemble n'est guère surprenante. Il y existe certes une très grande porosité entre des emplois administratifs et l'activité au sein d'un cabinet, les solidarités nouées entre fonctionnaires durant leurs études ou dans l'exercice de leur profession et qui facilitent la cooptation. Mais, tout à fait propre à Vichy, la législation en matière de composition des cabinets doit-elle faire l'objet d'une mention spéciale. Dans un texte du 13 juillet 1940¹⁸, il est disposé que « les cabinets ne peuvent comprendre plus de sept membres, y compris les chargés de mission. Ne peuvent appartenir à un cabinet que les personnes nées de parents français. Les directeurs ou chefs de cabinet et tous les autres membres de cabinet, à l'exception d'un seul, doivent appartenir à un service public ou y avoir appartenu pendant cinq ans. » Ce texte, outre le caractère éminemment discriminatoire qu'il comporte, pose une double nécessité de restriction numérique des effectifs d'un cabinet comme leur affiliation à un service public. Cela étant, il convient de disséquer plus précisément la nature des emplois occupés antérieurement par les membres de l'entourage civil de Pétain au sein de la fonction publique.

Parmi ces individus figurent un inspecteur des Finances (du Moulin de Labarthète), un maître des requêtes au Conseil d'État (André Lavagne), six attachés d'ambassade ou de consulat (Bernard de Chalvron, Jean-Baptiste Georges-Picot, François de Laboulaye, Jacques de La Chaise, Pierre Sébilleau, Jacques Tiné), six fonctionnaires au ministère de l'Intérieur (Jean de Béarn, Pierre Chaussade, Georges Demay, Bernard Molas-Quesnécourt, Gilbert Porre, Louis Thoumas), trois enseignants (Jean Baudry, Paul Estèbe, Jean Trichet), quatre militaires ou ingénieurs d'armement (Gaston Cèbe, André de Gorostazu, Jean Tracou et Jacques Blech), un fonctionnaire de la Chambre des députés (Louis-Dominique Girard) et un autre du ministère des Finances (Roger Brian). Seuls deux membres n'occupent pas d'emplois publics, à savoir Robert Lallemant, déjà évoqué, et Roger de Saivre, publiciste et journaliste.

La principale différence avec les cabinets de la III^e République réside dans la ventilation interne entre divers secteurs administratifs. À Vichy, dans l'entourage propre de Pétain, les grands corps sont comparativement sous-représentés cependant que les administrations de l'Intérieur, de l'Armée ou de la diplomatie y sont davantage présentes.

¹⁸ *Journal officiel* du 13 juillet 1940, p. 4522.

Jérôme Cotillon, « Les entourages de Philippe Pétain, chef de l'Etat français, 1940-1942 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°8, mai-août 2009. www.histoire-politique.fr

En dernière instance, la question de l'appartenance antérieure à un cabinet ministériel – avant le 10 juillet 1940 pour certains, à Vichy mais avant leur intégration du cabinet de Pétain pour d'autres – mérite d'être soulevée. Il apparaît qu'un tiers des membres a suivi ce parcours. Sur les huit membres dont c'est le cas, citons Henry du Moulin de Labarthète qui appartient aux cabinets d'Henry Chéron, ministre des Finances de Poincaré en 1928, puis de Paul Reynaud qui occupa les mêmes fonctions dans le gouvernement Tardieu de 1930. Il l'accompagna également au ministère des Colonies dans le cabinet Laval en janvier 1931.¹⁹

D'autres encore, dont Pierre Chaussade, rattaché en novembre 1935 au cabinet de Léon Bérard ministre de la Justice, dont Louis Thoumas, membre des cabinets d'André Beauguitte de janvier à mai 1936, de Pierre Dezarnaulds jusqu'en août 1937 puis, en qualité de sous-directeur, du président Lebrun en juin 1939. En outre André de Gorostazu, membre du cabinet Pétain dès mai 1940, et Roger Brian, de celui de Bouthillier à partir du 5 juin 1940, ont formellement appartenu à des cabinets ministériel de la III^e République. Pour le reste, et étant donné le caractère tardif de leur intégration au sein des équipes Pétain, quelques membres ont émargé après le 10 juillet 1940 dans des cabinets comme Louis-Dominique Girard et Jean Tracou chez l'amiral Darlan ou Gilbert Porre chez Joseph Barthélemy. Reste que ces hommes, pour un grand nombre d'entre eux, n'ont pas accédé en toute virginité au cabinet du chef de l'État français. L'une des clefs expliquant au plus juste la composition de ces équipes doit *in fine* être recherchée dans les convictions et engagements politiques des différents membres de ce type d'entourage comme les solidarités et réseaux qui les ont sous-tendus.

« Toutes les droites et quelques gauches... »

L'orientation générale des proches collaborateurs ne révèle guère de surprise sur un plan strictement politique. La plupart des droites trouve sans difficulté à nicher à l'hôtel du Parc. Quelques nuances viennent cependant corriger ce tableau d'ensemble. Auprès de Pétain ont d'emblée trouvé place et légitimité quelques éléments venus de la gauche et qui ne furent pas seulement qu'anecdotiques dans leurs convictions ou secondaires dans leur rôle. Trois d'entre eux, Paul Estèbe, Jean Trichet et, dans une moindre mesure, Louis-Dominique Girard frayèrent de près ou de loin avec le néo-socialisme et dont le premier fut l'une des figures les plus conséquentes durant le second avant-guerre²⁰. Deux radicaux, Louis Thoumas et Pierre Chaussade, firent

¹⁹ Signalons au lecteur curieux de ce personnage notre article : Jérôme Cotillon, « Un homme d'influence à Vichy : Henry du Moulin de Labarthète », *Revue historique*, n° 622, avril/juin 2002, p. 353-385.

²⁰ Né en 1904, issu d'une famille de petits colons indochinois, fils d'enseignants, il rentre en métropole en 1920. Il étudie à Louis-le-Grand, s'inscrit en droit et aux Sciences Po dont il sort diplômé en 1927. Il rencontre l'année suivante à la conférence Molé-Tocqueville son président, Henry du Moulin de Labarthète. Il débute dès 1930 sa carrière de professeur de lettres à Saigon où il demeure jusqu'en 1935. Ses recherches sur les problèmes ruraux lui valent un doctorat puis sa nomination immédiate au Conseil national économique. Le socialisme, idée cardinale chez Estèbe, continue de vertébrer sa pensée et son action. Proche d'Adrien Marquet, dont il est un ami influent, il adhère à l'Union socialiste républicaine dont il préside brièvement les Jeunesses dès leur fondation en 1937. Après qu'il en a été écarté, il fonde le mouvement du Maximum social dit Maximisme puis crée en mars 1939 les Jeunesses maximistes tout en animant la revue *Maximisme*. Proche de Jean Coutrot, il signe dans les *Nouveaux Cahiers* un article remarqué dans le numéro spécial consacré aux accords de Munich scellant des convictions fermement pacifistes.

Jérôme Cotillon, « Les entourages de Philippe Pétain, chef de l'Etat français, 1940-1942 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°8, mai-août 2009. www.histoire-politique.fr

également quelques temps escorte au régime pétainiste, ce qui n'offre, en soi, guère de surprise, eu égard au comportement plus généralement commun à leurs pairs parlementaires en 1940. En revanche, aucun socialiste, ou apparenté, n'appartint jamais à l'entourage du Maréchal.

Les droites, naturellement, sont plus généreuses et pourvoyeuses de bonnes volontés. Encore que celles, acquises au jeu républicain et donc parlementaire, Alliance démocratique et Fédération républicaine, hormis peut-être et pour un temps éphémère Henry du Moulin de Labarthète visité semble-t-il par un esprit opportunément électoraliste, n'eussent guère servi le gouvernement vichyste dans des proportions significatives. En revanche, plus à droite mais avec un écho redoublé, les familles nationaliste et royaliste ont trouvé meilleur accueil. Outre Henry du Moulin et Roger de Saivre tous deux issus des Jeunesses patriotes, l'Action française, avec Jean Baudry qui appartient au cercle Fustel-de-Coulanges, Jean de Béarn, André Lavagne, Robert Lallemant et les trois officiers du cabinet civil (Cèbe, Gorostazu, Tracou)²¹, est très généreusement représentée dans l'entourage pétainiste.

Reste à ausculter un aspect majeur et ô combien structurant du milieu étudié, celui des solidarités d'origine, d'âge, d'études, de profession ou d'engagements. Elles expliquent pour beaucoup les raisons du recrutement de tel ou tel aux côtés du chef de l'État. Certaines de ces solidarités se recoupent et se complètent et augmentent ainsi la probabilité de l'intégration au sein du cabinet. Le premier cercle de solidarité le plus immédiat ressortit aux relations familiales ou amicales. Faut-il indiquer que Louis-Dominique Girard est le neveu par alliance du maréchal Pétain ou que Robert Lallemant est le beau-frère de Bernard Ménétreel ? L'intimité familiale se double souvent d'une proximité idéologique, qui est également l'apanage des affinités interfamiliales ou amicales, à l'instar d'un du Moulin, très lié aux Gorostazu ou aux Béarn, originaires du Tursan ou de l'Armagnac.

Les solidarités estudiantines et universitaires ont fortement joué dans la constitution des équipes pétainistes. Certes, on a déjà évoqué la prééminence des anciens des Sciences Po, mais cela est d'autant plus éloquent qu'on en réinscrit la scolarité dans une chronologie fine qui met en évidence une stratification concordante de leurs parcours, lequel pouvant durer de deux à trois ans rue Saint-Guillaume, a permis de nombreux contacts d'une promotion à l'autre.

Année d'admission à l'ELSP	Nom des élèves futurs membres du cabinet civil de Pétain admis
1921	Brian, du Moulin
1925	Estèbe
1928	Georges-Picot, Lavagne
1929	Porre, de Saivre
1932	Baudry, de Chalvron, Demay, Girard, Trichet
1934	Chaussade, La Chaise
1935	Sébilleau, Tiné
1937	Molas-Quesnécourt
1938	Laboulaye
1939	Béarn

²¹ Du côté du cabinet militaire du maréchal Pétain, la mouvance nationaliste est quasiment la seule représentée malgré le devoir de réserve afférent à leur profession.

Jérôme Cotillon, « Les entourages de Philippe Pétain, chef de l'Etat français, 1940-1942 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°8, mai-août 2009. www.histoire-politique.fr

De même, un réseau « Normale Sup » et, plus largement khâgneux – à Louis-le-Grand en l'occurrence – est à signaler²² ainsi qu'un réseau « diplomatique » puisque furent admis, à deux ans d'intervalle –1936-1939 –, cinq futurs membres du cabinet civil au concours des carrières diplomatique et consulaire : Jean-Baptiste Georges-Picot en 1936, Jacques de La Chaise en 1937, Pierre Sébilleau et Jacques Tiné en 1938 et Bernard de Chalvron l'année suivante. La commune formation universitaire ou professionnelle pèse donc fortement sur l'établissement de « solidarités de la compétence²³ ». Il s'agit là de relations que l'on nous pardonnera de qualifier d'« horizontales », en d'autres termes, établies entre condisciples, par opposition à d'autres, parfois complémentaires, de nature plus verticale, de « maître à disciple », ou d'ancien patron à employé.

Si l'on considère, tout uniment, le rôle des professeurs de la faculté de Droit de Paris, l'exemple d'un Raphaël Alibert ou d'un Joseph Barthélemy, tous deux par ailleurs proches pour ne pas dire intimes du nouveau chef de l'État, permet de corroborer l'admission dans son entourage d'un André Lavagne ou d'un Gilbert Porre²⁴, respectivement anciens élèves du premier et du second. Un autre proche de Pétain, également enseignant en son temps à l'École normale supérieure, à l'École supérieure de guerre, à l'Institut des hautes études navales et aux Sciences Po, Henry Moysset, a été l'un des principaux formateurs d'un Jean Tracou, par ailleurs lié à Darlan, ou d'un Louis-Dominique Girard. *Last but not least* est la relation établie entre le maréchal Pétain lui-même et certains de ses collaborateurs durant l'entre-deux-guerres. On trouve dans cette catégorie Henry du Moulin au premier chef. Ce dernier fut détaché le 5 mai 1939 par Paul Reynaud, alors ministre des Finances, au cabinet duquel il appartenait en qualité d'attaché financier à l'ambassade de France à Madrid dont le titulaire alors n'est autre que le maréchal Pétain. En outre, Cèbe et Gorostarzu lui doivent dans une large part leur intégration à son cabinet mais également leur avancement professionnel antérieur. Le premier peut lui savoir gré de sa nomination au Conseil supérieur de la Guerre et le second de sa promotion au poste d'attaché de l'Air au sein de l'ambassade madrilène. Le cas de Gorostarzu, lié, comme indiqué précédemment, illustre cette diversité des réseaux comme le caractère fécond de leurs entrecroisements en termes de recrutement au sein du cabinet civil, et, plus généralement, de tout entourage.

Le poids des organisations collectives dans les réseaux de solidarité ne saurait par ailleurs être négligé, même si, dans l'ensemble, elles ne constituent pas un réseau de solidarité *stricto sensu*²⁵. Elles sont soit, dans le cadre d'associations ou de conférences, le produit d'une amitié antérieure, soit celui d'une connivence partisane ou idéologique implicite ou propre à ces organisations. Ainsi la conférence Molé-Tocqueville permet-elle la rencontre entre du Moulin et Estèbe en 1934. Il en va de même pour le cercle Fustel de Coulanges auquel Jean Baudry et Jean Trichet avaient appartenu durant la même période. Les activités organisées par le Redressement

²² Cf. *supra*.

²³ Jean-Luc Parodi, Alain Kremer, « L'entrée dans un cabinet ministériel », in René Rémond, Aline Coutrot, Isabel Boussard, *op. cit.*, p. 93-114, p. 107.

²⁴ Avant que d'intégrer le cabinet de Pétain, Porre fut nommé, en 1941, chef de cabinet de Barthélemy alors garde des Sceaux.

²⁵ Jean-Luc Parodi, Alain Kremer, *art.cit.*, dans René Rémond, Aline Coutrot, Isabel Boussard, *op. cit.*, p. 102.

Jérôme Cotillon, « Les entourages de Philippe Pétain, chef de l'Etat français, 1940-1942 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°8, mai-août 2009. www.histoire-politique.fr

français ou les Affinités françaises ont facilité et multiplié les rencontres entre le maréchal Pétain lui-même, le général Brécard, Raphaël Alibert, Henry du Moulin de Labarthète, René Gillouin, André Lavagne²⁶ ou encore le maréchal Franchet d'Espérey.

S'il est déterminant, le poids du cabinet civil au sein des entourages du chef de l'État ne doit pas occulter celui d'autres cercles ou d'intimes de Pétain. Certes, il convient d'évoquer brièvement le rôle du cabinet militaire mais pour en souligner immédiatement l'homogénéité. D'une importance politique et militaire assez mince, il est composé à son origine de six membres²⁷ mais connaît dès janvier 1941 un premier affaiblissement avec le départ de Bernard Ménétre et l'apparition d'un secrétariat particulier coupé pour lui sur mesure. Le cabinet militaire est rapidement rattaché au secrétariat général du chef de l'État dont la responsabilité a successivement échu aux généraux Brécard (jusqu'en septembre 1940) puis Laure (jusqu'en avril 1942) puis à Jean Jardel et en août 1944 au général Debeney. Pétain a connu ces différents généraux, comme la plupart de ses collaborateurs militaires, lors de la Première Guerre mondiale ou, par la suite, à l'état-major de l'armée qu'il dirigea jusqu'en 1931. Ce fut ainsi le cas de la presque totalité des membres de son cabinet dont les généraux Campet, Blasselle et Brégal, les colonels Barre, Chapuis, Clément, Gorostarzu, Longueau de Saint-Michel et Minart, les commandants Féat, de France, Mourot, les médecins commandants Sautriau, Petchot-Bacqué et Mourot et enfin l'amiral Clément. Du côté du secrétariat général à la présidence du Conseil, le seul titulaire fut le vice-amiral Fernet qui rejoignit ensuite celui du Conseil national en janvier 1941. Moins important en apparence, le secrétariat particulier s'avère cependant d'une réelle influence étant donné la personnalité de son détenteur. Dirigée par Bernard Ménétre, médecin personnel du maréchal Pétain et fils d'un de ses vieux compagnons d'armes, cette instance, souvent conjuguée au poids politique de du Moulin de Labarthète, a joué un rôle extrêmement prépondérant dans la prise de décision à Vichy, de façon très nette jusqu'au retour de Pierre Laval en avril 1942 et encore relativement important jusqu'au renvoi forcé de son titulaire en décembre 1943 à la demande des Allemands. Une dernière figure « officielle » est à signaler. Il s'agit de l'aide de camp, également officier d'ordonnance du Maréchal, le capitaine Léon Bonhomme²⁸.

La place tenue par les intimes du maréchal Pétain dans les choix et les orientations de la politique de Révolution nationale doit être rappelée. Elle est le fait de quelques proches, peu nombreux, situés en dehors de tout organigramme officiel mais ponctuellement sinon profondément influents. Sans prétendre à une quelconque exhaustivité en la matière, il convient d'évoquer quelques figures se situant, y compris à ses confins, dans la galaxie Pétain. Quelques noms émergent clairement : René Gillouin, Lucien Romier, Yves Bouthillier. Tous ont croisé la route du Maréchal durant

²⁶ Celui-ci, à partir de 1937, siège au sein du comité Jacques Bainville que présidait Franchet d'Espérey et auquel appartenait également Gillouin.

²⁷ Les officiers en question sont le colonel Krantz (directeur de cabinet), l'amiral Clément (Marine), le colonel Chapuis (Guerre), Gorostarzu (Air) et Minart (Gendarmerie) et le capitaine Ménétre (à la Famille et la Santé).

²⁸ Il est promu lieutenant-colonel par décret du 1^{er} août 1942, *Journal officiel*, 2 août 1942. C'est l'un des collaborateurs les plus durables de Pétain puisqu'il demeure à ses côtés jusqu'à sa mort accidentelle le 10 janvier 1944.

Jérôme Cotillon, « Les entourages de Philippe Pétain, chef de l'Etat français, 1940-1942 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°8, mai-août 2009. www.histoire-politique.fr

l'entre-deux-guerres et ont forgé avec lui, à des titres divers, de solides relations de confiance. Tous ont su à un instant ou à un autre faire valoir sinon prévaloir leurs vues au chef de l'État.

Dans cet ensemble aussi étoffé que divers, une partie de l'entourage fait florès, il s'agit du milieu civil emporté par du Moulin. Il sut, en premier lieu, faire gonfler les effectifs de ce cabinet, qui passèrent de deux en juillet 1940 à onze en avril 1942. À cette augmentation voulue du nombre de ces collaborateurs il ajouta sans tarder un autre succès à son tableau, celui de la marginalisation des militaires, au point qu'il se rendit maître de la presque totalité des décisions prises au nom du chef de l'État.

L'entourage pétainiste dans la prise de décision à Vichy jusqu'en avril 1942 : affirmation de sa place et de son rôle

Fort de ce terrain dégagé, du Moulin sut d'emblée, et ce jusqu'en avril 1942, exercer une indéniable influence dans l'ordre des nominations et des révocations. Nombre de secrétaires généraux ou de candidats déclarés ou non n'eurent pas à regretter l'appui du directeur du cabinet civil²⁹. Ainsi des révocations dans ce même domaine³⁰. Si l'on veut souligner en la circonstance deux réseaux de solidarité qui n'ont laissé de jouer et rejouer chez du Moulin, il convient d'évoquer ceux de la conférence Olivaint ou de l'inspection des Finances. Dans le premier cas, près d'une douzaine de ses membres (Henry Dhavernas, Charles Vallin, Jean Ybarnégaray, Charles Célier, Pierre Goutet, André Mattéi, ou encore André Aumonier) et, dans le second, une dizaine d'inspecteurs des Finances (le même Dhavernas, Olivier Moreau-Néret, Henry Deroy, Pierre Coquelin, Henri Culmann, Pierre de Calan, Wilfrid Baumgartner, Jacques Georges-Picot, Jacques de Fouchier ou Guillaume Guindey) connaissent sur le plan professionnel une ascension inattendue quoique parfois méritée ou bénéficient de clémences que rien ne justifiait en apparence. À refuser de rétrograder professionnellement ou de muter untel, à s'autoriser à promouvoir tel autre, Henry du Moulin affirmait ainsi sa volonté de mettre en place des hommes et de défendre des idées auxquelles il croyait et qu'il défendait, marqués de nationalisme et de germanophobie.

Cette volonté d'influence passait aussi par le contrôle de l'entourage direct de Pétain. Si certains de ces éléments semblaient intouchables (Ménétreel, Romier, Lémery, Laure) d'autres en firent les frais, à l'exemple de René Gillouin ou encore du colonel de La Rocque. Sans compter l'éviction cinglante de Pierre Laval le 13 décembre 1940. À cette époque, l'entourage civil du maréchal Pétain placé sous la houlette de plus en plus autocratique de son directeur de cabinet civil croit pouvoir et devoir décider en lieu et place de tous les autres acteurs vichystes de la politique à mener. Du Moulin de Labarthète considère comme indispensable la création d'une instance partisane de masse censée encourager l'action du chef de l'État. Elle doit s'incarner dans un Comité de rassemblement pour la Révolution nationale, supposé englober la Légion française des combattants dans un ensemble plus vaste, qui vit le jour le 27 janvier 1941³¹. Cette

²⁹ Cf. Jérôme Cotillon, « Un homme d'influence à Vichy : Henry du Moulin de Labarthète », *Revue historique*, n° 622, avril-juin 2002, p. 353-385, p. 368-369.

³⁰ *Ibid.*

³¹ Jean-Paul Cointet, *La Légion française des combattants, 1940-1944. La tentation du fascisme*, Paris, Albin Michel 1995, p. 104-111.

Jérôme Cotillon, « Les entourages de Philippe Pétain, chef de l'Etat français, 1940-1942 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°8, mai-août 2009. www.histoire-politique.fr

tentative, plausible dans ses objectifs politiques, audacieuse dans ses ambitions à rassembler les éléments disparates des soutiens non collaborationnistes à Pétain mais irréalistes au regard du mariage des contraires qu'elle impliquait, se brisa au bout de quelques semaines aussi bien en raison de son caractère hybride que de la nouvelle donne dictée par l'avènement de l'amiral Darlan.

L'attribution de la francisque gallique, « monument de puérilité³² » selon du Moulin, n'en fut pas moins l'une de ses récompenses que le régime pétainiste distribua non sans parcimonie à quelque 2 500 français. L'on jugera de son caractère puéril lorsqu'on sait que le cabinet civil en octroya près de 500 soit plus de 20% de l'ensemble³³.

Il convient cependant de rapporter à l'interrogation générale de cette étude la question du rôle des principaux entourages du Maréchal dans la politique active de « Révolution nationale ». De ce point de vue la participation du cabinet civil à l'entreprise répressive et épuratrice voulue et orchestrée par Vichy n'est guère contestable. De l'aveu même de du Moulin³⁴, une « épuration souple et rapide de quatre à cinq cents personnes maximum » frappant quelques fonctionnaires³⁵ ou syndicalistes³⁶ s'imposait. Quelque « modestes » que fussent ces ambitions, il semble que les intentions affichées et l'action mise en œuvre l'aient beaucoup moins été comme le démontre Marc-Olivier Baruch³⁷. Il est explicitement réclamé des « coupes claires³⁸ » prétendument exigées par la Légion parmi les agents publics de la préfectorale³⁹.

L'épuration menée à Vichy tourna cependant son feu contre les Juifs et les francs-maçons. Ces derniers, explicitement visés par la loi du 13 août 1940 enjoignant à chaque fonctionnaire de signer une déclaration de non-appartenance à une Loge, sont l'objet d'un nouvel assaut voulu et conçu par le cabinet civil de Pétain à la faveur de la circulaire du 1^{er} juillet 1941 puis de la loi du 11 août qui pose le principe de la publication de listes de dignitaires maçonniques et leur exclusion de la fonction publique. Du Moulin se défend certes d'avoir exercé un tel zèle dans la lutte contre les francs-maçons⁴⁰ mais dans la correspondance qu'il adresse à sa mère, il écrit que

³² Henry du Moulin de Labarthète, *op. cit.*, p. 275.

³³ Françoise Gaspard, Gérard Grunberg, « Les titulaires de la Francisque gallique », in Fondation nationale des sciences politiques, *Le Gouvernement de Vichy, 1940-1942. Institutions et politiques*, Paris, Armand Colin, 1972, 374 p. p. 71-85, p. 78-79.

³⁴ Henry du Moulin de Labarthète, *op. cit.*, p. 275.

³⁵ Marc-Olivier Baruch, *Servir l'État français, l'administration en France de 1940 à 1944*, Paris, Fayard, « Pour une histoire du XX^e siècle », 1997, 737 p., p. 486.

³⁶ AN 334 AP 37, Archives du cabinet Bluet. L'antisindicalisme de du Moulin ne fait ici guère de doute.

³⁷ Marc-Olivier Baruch, *op. cit.*, p. 122.

³⁸ Henry du Moulin de Labarthète, *op. cit.*, p. 264.

³⁹ Décision qui rend quelque peu suspectes les lignes qui suivent : « La Légion, qui s'arrogeait le droit de représenter l'opinion, de remplacer les anciens partis entrain en opposition avec les fonctionnaires dont le statut n'avait guère changé, dont les méthodes demeuraient les mêmes, dont les tâches s'étaient décuplées. » « Vous ne devriez pas céder à la poussée démagogique de la Légion. "Vous ne devriez pas décourager par de constantes critiques, des fonctionnaires qui ne demandent qu'à vous suivre. - Ils torpillent mon œuvre ! [dixit Pétain] – Ce n'est nullement prouvé [respondit du Moulin] » », dans Henry du Moulin de Labarthète, *op. cit.*, p. 122.

⁴⁰ « Si ce léger pilori [i.e. la listes des réprouvés], quasi vaudevillesque, n'apparaissait que comme la seule sanction donnée à tant de cheminements douloureux, à tant d'ambitions cupides, si les honneurs, souvent postiches, de carrières démesurées n'étaient payées que d'une risée de courte durée, fallait-il vraiment s'en émouvoir ? [...] Mais les punir équivalait à pratiquer des coupes sombres dans le personnel

Jérôme Cotillon, « Les entourages de Philippe Pétain, chef de l'Etat français, 1940-1942 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°8, mai-août 2009. www.histoire-politique.fr

ceux-ci, « avec d'autres maux » ont « gangréné » le pays mais qu'il a « la foi de servir un régime qui réalise petit à petit (franc-maçonnerie, juifs, enseignement libre...), tout ce pour quoi nous luttons depuis si longtemps⁴¹ ». La veine répressive initiée en partie par le cabinet civil ne se tarit pas puisque le 2 décembre 1941, le régime se dote d'une Commission spéciale des sociétés secrètes au sein de laquelle du Moulin envoie siéger l'un de ses plus proches collaborateurs de l'époque, André Lavagne.

L'ambition de du Moulin était de devenir le mentor du maréchal Pétain et d'y parvenir à l'aide d'une équipe constituée à cette seule fin. Il sut transformer son cabinet en véritable paravent du Maréchal, peser directement sur ses choix tout en le mettant à l'abri, parfois à son insu, de l'influence d'éléments extérieurs – ou non – à son entourage proche. Bête noire des collaborationnistes et des lavalistes, peu goûté des proches de l'amiral Darlan, le directeur du cabinet civil, au regard de l'influence considérable qu'il sut exercer sur le chef de l'État et de l'important pouvoir de décision dont il put jouir, devait finir par rassembler contre lui un grand nombre d'hostilités et de défiances. Le retour de Laval, à la mi-avril 1942, allait entraîner le renvoi de du Moulin et initier un processus irrémédiable de déclin du rôle du cabinet civil et, plus généralement, des entourages de Pétain.

Conclusion : de l'histoire d'un déclin en régime autoritaire

Le souvenir du 13 décembre 1940 qui avait profondément meurtri Laval et choqué les Allemands condamnait tous les fomentateurs de ce complot, Bouthillier et du Moulin au premier chef. L'éviction de ce dernier s'accompagna de celle de collaborateurs importants, tels Georges Demay, Bernard de Chalvron, Jean Trichet et le général Laure. Le cabinet civil se trouvait alors politiquement décapité, c'est-à-dire privé de sa capacité d'intervention dans les affaires. D'autant que les successeurs de du Moulin et de Laure, Jardel et Lavagne, ne jouirent jamais ni de la même confiance de Pétain, ni d'une quelconque bienveillance de Laval ni du même sens politique.

Cette décapitation s'accompagne d'un rognage des compétences des entourages pétainistes, Laval devenant avec la promulgation de l'acte constitutionnel n°11 le 18 avril 1942 chef de gouvernement en titre. Malgré une tentative entreprise par Lavagne de préserver la zone d'influence du cabinet à coup d'argumentaires juridiques⁴², cette structure se réduit désormais à une peau de chagrin cependant que les conseillers ou proches, souvent restés à titre individuel aux côtés du chef de l'État, s'effacent, sont

administratif français. Je m'opposai vivement à la mesure. "Qui va-t-on punir ? Les fonctionnaires, les seuls sur lesquels l'État possède quelque prise, tandis que les industriels, les commerçants, les artisans, qui ont appartenu, jadis, à la franc-maçonnerie, n'en seront que pour leur courte gêne [...] La mesure est donc souverainement injuste. Elle ne frappe qu'une catégorie de citoyens. Elle sera ressentie cruellement par tous les fonctionnaires, maçons ou non, et surtout par les petits fonctionnaires. Renoncez-y !" [dit du Moulin au maréchal Pétain] », dans Henry du Moulin de Labarthète, *op. cit.*, p. 278-279.

⁴¹ Lettres d'Henry du Moulin de Labarthète à sa mère, des 31 août et 7 septembre 1940, Archives privées d'Arnauld du Moulin de Labarthète.

⁴² Il est relevé que Laval chef du gouvernement ne porte pas pour autant le titre de président du Conseil, Pétain continue d'en être le détenteur et d'en exercer les pouvoirs afférents. Cf. à ce sujet AN 2AG 539 CC 140 B et Marc-Olivier Baruch, *op. cit.*, p. 334-335 et 610.

Jérôme Cotillon, « Les entourages de Philippe Pétain, chef de l'Etat français, 1940-1942 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°8, mai-août 2009. www.histoire-politique.fr

renvoyés, font le choix de la Résistance ou disparaissent, presque sans exception⁴³. Certains d'entre eux intégrèrent le NAP (Noyautage de l'administration publique) ou le super-NAP, fondé par Bernard de Chalvron – hormis ce dernier, Jean de Béarn, Jacques de La Chaise, Pierre Sébilleau –, d'autres furent déportés sinon assassinés par les Allemands – Jacques de La Chaise, Bernard de Chalvron, Paul Estèbe, Roger de Saivre. Si l'année 1944 donne des entourages de Pétain une vision apocalyptique, décapitée, dévertébrée et décharnée, le processus de décomposition s'entame dès avril 1942 et s'amplifie à mesure que l'emprise germano-collaborationniste se fait plus forte sur l'État français. Toute nouvelle entrée dans l'entourage de Pétain est désormais conditionnée par l'approbation de la puissance occupante. Et laisse donc apercevoir soit la connivence de l'impétrant avec les orientations générales, soit son éventuelle malléabilité, soit son inconsistance politique. L'ultime directeur de cabinet civil de Pétain, Jean Tracou, en donne un témoignage éloquent : « Il fallait obtenir l'accord allemand, car le Maréchal ne pouvait même plus choisir librement le directeur de son cabinet⁴⁴. » À l'image du chef de l'État lui-même, son entourage est devenu un entourage « aux liens », pris dans les rets de sa propre impuissance et ployant sous le faix de la contrainte allemande qui révoque et agrémente à l'envi tel ou tel membre.

Au terme de cette réflexion, et sans revenir sur l'originalité de la composition socio-professionnelle, idéologique ou culturelle de l'entourage du chef de l'État français, il s'agit d'en souligner le caractère éminemment singulier des attributions politiques et administratives. Le fonctionnement d'ensemble de ces entourages a mis en exergue un certain nombre de ruptures par rapport à la pratique tertio-républicaine. S'agissant du seul cabinet civil, l'élargissement et le renforcement de ses attributions, liés à la concentration initiale des pouvoirs en la personne de Pétain et l'absence de tout contre-pouvoir parlementaire ou public, l'ont assurément imposé comme un niveau supplémentaire, un nouvel et indispensable rouage du processus de décision. Le rôle de ces entourages n'est plus simplement d'encadrer et d'épauler Pétain dans sa tâche mais bien d'influencer et d'orienter les choix politiques du chef de l'État, à tous les étages de la vie politique, économique, sociale et culturelle. Alors, la mission théoriquement technique se politise de fait et dans les faits. Cette tendance lourde et non dénuée de legs en termes de pratique ultérieure est parfaitement vérifiable sous le « règne » de du Moulin jusqu'en avril 1942. De l'aveu même de son chef d'alors, le cabinet civil fut, « au premier chef, la courroie de transmission, la caisse de résonance, le messenger, le porte-parole, le bouclier, le paravent du Maréchal, le serviteur mais aussi l'initiateur de l'action personnelle de Philippe Pétain [...] avec une autonomie plus ou moins affirmée d'interprétation et de correction » qui lui a donné « son cachet distinctif⁴⁵ ». Ce constat, établi par l'un de ses membres les plus influents, Paul Estèbe, résume à lui seul, le poids que les entourages, principalement civils, du chef de l'État français ont tenu auprès de lui. De la marginalisation des militaires ou d'individualités « gênantes » à la haute main sur les nominations et révocations, de

⁴³ Aux disparitions d'un capitaine Bonhomme ou d'un Lucien Romier, il faut signaler le renvoi, sur injonction allemande, de Lavagne, Baudry, Béarn, Blech, Estèbe, Gorostazu, Lallemand, Saivre et Tiné. Un Ménétrel ou un Barthélemy demeurent des conseillers d'estime mais dénués de tout poids politique, à l'instar du maréchal Pétain lui-même.

⁴⁴ Jean Tracou, *Le Maréchal aux liens. Le temps du sacrifice*, Paris, André Bonne, 1948, 449 p., p. 37.

⁴⁵ Paul Estèbe, « La ligne de démarcation d'Henry du Moulin de Labarthète », *Le Maréchal*, n° 177, 1^{er} trimestre 1995, p. 8-13, p. 10.

Jérôme Cotillon, « Les entourages de Philippe Pétain, chef de l'Etat français, 1940-1942 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°8, mai-août 2009. www.histoire-politique.fr

l'écriture des discours de Pétain, loin d'être un simple exercice de plume, à la réorganisation administrative et politique de l'État nouveau, l'entourage de Pétain prit une large part dans la mise en œuvre de la Révolution nationale. Le brutal effondrement postérieur au retour de Laval atteste en creux la dilatation inédite et anormale des prérogatives du cabinet civil du Maréchal. Certes en 1944, le pré-carré pétainiste n'a plus pour seule vocation que de prémunir son héraut contre les effets politiquement dévastateurs des agissements des hommes de Laval et des collaborationnistes, mais il ne constitue plus que l'ultime muraille, au demeurant fort lézardée, censée protéger un chef impuissant et, à certains égards, inconscient des enjeux dramatiques de l'époque.

En dernière analyse, l'expérience liée aux entourages du chef de l'État français, et plus précisément le cabinet civil, replacée dans un temps plus long, livre un enseignement essentiel. Tout en rompant avec la pratique républicaine des cabinets et entourages, elle esquisse en partie la tendance à la professionnalisation et à la politisation des entourages politiques. La division et la spécialisation des tâches au sein d'un cabinet, la hiérarchisation des fonctions et le positionnement du cabinet du chef de l'exécutif au sommet de la pyramide formée par les différents cabinets ministériels sont autant de transformations imaginées et initiées à Vichy⁴⁶ et poursuivies sous les IV^e et V^e Républiques. Ces modifications ont en commun d'accorder une importance accrue aux critères de compétence, justifiée par l'extension des attributions de la puissance publique. Les entourages de Pétain – le cabinet civil au tout premier chef –, s'ils ne sont certes pas le seul élément déclencheur de cette transformation de la vie politique française, la préfigurent néanmoins et en participent pleinement.

L'auteur

Jérôme Cotillon, diplômé de l'IEP de Paris, est spécialiste du régime de Vichy et, plus particulièrement, de son personnel politique comme de son reclassement politique et professionnel. Enseignant à l'IEP dans le programme d'accueil des étudiants étrangers, il a publié *Ce qu'il reste de Vichy* chez Armand Colin en 2003 qui lui valut le prix Paul-Michel Perret de l'Académie des Sciences morales et politiques. Collaborateur au *Dictionnaire des parlementaires de la IV^e République* (La Documentation française) ou, plus récemment, au *Dictionnaire de la Russie* (sous la direction de Pascal Cauchy aux éditions Larousse), il est l'auteur de nombreux articles consacrés à l'État français ou à ses élites politiques et administratives, il s'apprête à publier, sous sa direction aux éditions Economica en janvier 2009 les actes d'un colloque sur *Raphaël Alibert, juriste engagé et homme d'influence à Vichy*.

Résumé

La singularité juridique et la légalité éminemment discutable du régime de Vichy, dit de « l'État français », n'a pas interdit, le 10 juillet 1940, l'avènement d'un nouveau pouvoir alors peu contesté et tout entier incarné par le maréchal Pétain. À ce titre, la question des entourages politiques du chef de l'État français se pose donc tout aussi légitimement que celle des entourages des présidents de la République. Il en ressort

⁴⁶ Que l'on pense à la limitation des effectifs au sein des cabinets, la clarification des attributions respectives de chaque membre, les critères de leur recrutement ou encore le recours à la compétence professionnelle ou technique. La création de l'École nationale d'administration au lendemain de la Libération s'inscrit assurément dans ce mouvement et reprend une volonté inaboutie du régime vichyste de donner naissance à pareille école.

Jérôme Cotillon, « Les entourages de Philippe Pétain, chef de l'Etat français, 1940-1942 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°8, mai-août 2009. www.histoire-politique.fr

sans ambiguïté une élite renouvelée en apparence et idéologiquement conforme aux orientations de l'État nouveau mais dont les promoteurs témoignent d'une expérience politique et administrative antérieure trempée. Continuité donc des élites vichystes mais également rôle sans doute accru par rapport à leurs devanciers et successeurs républicains. La nature du régime comme des circonstances liées à l'Occupation l'expliquent largement et en scellent toute l'originalité.

Mots clefs : Régime de Vichy ; Pétain ; prise de décision ; entourages politiques ; cabinet civil ; continuité des élites ; III^e République ; IV^e République ; reclassements.

Abstract

Although it was of questionable legality, Marshal Pétain's Vichy regime was barely contested when it rose to power in France on July 10, 1940. As is the case when examining the history of French presidents, it is relevant to examine the members of Pétain's political administration when studying the period. The Vichy elite was composed of people whose ideologies were unambiguously aligned with the new state, but its leaders clearly brought political and administrative experience that they had developed under the previous government. However, although there was a sense of continuity within the Vichy elite, those who surrounded Pétain ended up playing a much more significant role in the Vichy government than their counterparts played in both the preceding and succeeding French governments. The nature of the Vichy government, as well as other circumstances surrounding the Occupation, largely explain the regime's uniqueness.

Key words : Vichy regime ; Pétain ; decision making ; political entourages ; civil office ; continuity of elites ; Third Republic ; Fourth Republic ; political reordering.

Pour citer cet article : Jérôme Cotillon, « Les entourages de Philippe Pétain, chef de l'Etat français, 1940-1942 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°8, mai-août 2009.